



LES ATELIERS DE PMR

ATELIER I : MAÎTRISER LA REFORMULATION AVEC LES MOTS CLÉS

La reformulation est un outil indispensable pour le médiateur, et ce, tout au long du processus. Reformuler c'est restituer en utilisant les mots clés de la personne qui a parlé, sans rien ajouter, sans rien retirer, sans interpréter, sans suggérer, sans juger, sans solutionner..., en veillant également à transmettre la charge émotionnelle du discours, et ce afin que la personne se sente écoutée et comprise.

⇒ Au cours de cet atelier, nous travaillons exclusivement sur la reformulation de faits et d'intérêts.

⇒ **Mercredi 10 mars 2010, de 17h00 à 19h00**

ATELIER II : COMMENT DÉPASSER LES POSITIONS

Les parties arrivent toujours en négociation ou en médiation avec une « position » affichée. Les positions ne permettent pas d'avancer. L'objectif du médiateur est de faire évoluer la discussion et de dépasser les positions des parties. Comment faire pour franchir ces « murs » et atteindre les motivations sous-jacentes.

⇒ Lors de cet atelier, nous verrons comment ne pas être bloqué par ces positions et comment les dépasser.

⇒ **Mercredi 31 mars 2010, de 17h00 à 19h00**

ATELIER III : TRADUIRE LES PLAINTES ET LES CRAINTES DES PARTIES EN INTÉRÊTS

Les parties parlent rarement en termes de besoins et d'intérêts. Elles se plaignent, elles critiquent, elles jugent, elles accusent, elles expriment des craintes. C'est ensuite au médiateur à traduire ces expressions négatives en besoins et intérêts et ce, de manière positive et concrète.

⇒ Cet atelier a pour but de s'exercer à l'identification des intérêts et à la traduction des plaintes, des craintes, des accusations, etc. en intérêts.

⇒ **Mercredi 21 avril 2010, de 17h00 à 19h00**

ATELIER IV : COMMENT GÉRER UNE PHASE D'OPTIONS

Aider les parties à être créatives dans la phase des options nécessite l'acquisition d'outils spécifiques pour stimuler les idées des parties, sans suggérer, tout en évitant les jugements, l'autocensure, et la tentation immédiate de répliquer.

⇒ Au cours de cet atelier, nous travaillons sur les outils qui permettent de gérer la phase d'options afin d'agrandir le champ des possibles et de favoriser une négociation intégrative.

⇒ **Mercredi 5 mai 2010, de 17h00 à 19h00**



ATELIER V : AVANTAGES ET DANGERS DES APARTÉS

La possibilité pour le médiateur de s'entretenir avec les parties individuellement constitue un outil à la fois extrêmement utile mais aussi difficile voire, pour certains, dangereux. Comprendre l'utilité et les dangers de l'aparté permettra au médiateur de tester son aisance vis-à-vis de cet outil et d'évaluer l'opportunité de son utilisation. L'utilisation de l'aparté par le médiateur doit se faire en pleine connaissance de cause, y compris des réactions qu'il sera susceptible d'avoir en fonction des informations qui lui sont communiquées.

⇒ Cet atelier a pour objet d'analyser les réels avantages, contrebalancés par les réels dangers, que représentent les apartés et de se familiariser avec son utilisation.

⇒ **Mercredi 19 mai 2010, de 17h00 à 19h00**

ATELIER VI : COMMENT GÉRER LA FIN DE LA MÉDIATION DE FAÇON CONCRÈTE ET PRATIQUE ?

La fin de la médiation est une phase difficile : le médiateur doit rester vigilant, cadrant, précis et concret dans la finalisation de l'accord, et ce malgré tout à la fois la fatigue et l'enthousiasme des parties d'arriver à une solution.

⇒ Au cours de cet atelier, nous travaillerons sur les aspects pratiques de la fin de la médiation et sur la concrétisation des points de négociation et de leur exécution.

⇒ **Mercredi 2 juin 2010, de 17h00 à 19h00**

MODALITÉS

Ateliers de 2 heures (de 17h à 19h), en groupe de 4 personnes permettant une interactivité totale et un coaching individuel efficace.

A qui s'adressent les ateliers ? A tous les médiateurs et personnes formées en médiation, désirant approfondir, perfectionner ou entraîner leurs compétences

Lieu : PMR Europe, Rue Dodonée, 113, 1180 Bruxelles

Prix : 75 € hors TVA (soit 90,75 euros TVAC) par atelier.

Renseignements complémentaires : PMR Europe, Aline De Walsche (0475 67 77 42)
aline.dewalsche@pmr-europe.com

Inscriptions : limite d'inscription : 15 jours avant la date de l'atelier, au moyen du formulaire ci-annexé

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A renvoyer à PMR Europe
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
Tel. : 02/344 53 70
Fax : 02/344 46 58
e-mail : aline.dewalsche@pmr-europe.com

NOM:	Prénom:
Rue:	Numéro:
Code postal:	Localité:
Profession:	Firme:
Tél:	Fax:
Email:	GSM:
<u>Coordonnées de facturation:</u>	
<u>TVA n°:</u>	

- Je m'inscris à l'atelier sur la reformulation (mercredi 10 mars 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur le dépassement des positions (mercredi 31 mars 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur la traduction en intérêts (mercredi 21 avril 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur la gestion de la phase d'options (mercredi 5 mai 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur l'aparté (mercredi 19 mai 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur la gestion de la fin de la médiation (mercredi 2 juin 2010)
- Je verse la somme de euros (... x 90,75 euros) en faveur du compte n° **001 4811372 54** ouvert au nom du PMR Europe, avec la mention NOM Prénom + numéro de ou des atelier(s)

Vu le nombre limité de places pour chaque atelier, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre chronologique des paiements. Toute inscription pour un atelier qui serait déjà plein sera reportée sur l'atelier suivant dans lequel il subsisterait une place. Le participant en sera avisé par mail et pourra annuler par mail cette inscription d'office s'il le souhaite.

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date :

Signature

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de 12 participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription se fait uniquement au moyen du bulletin d'inscription ci-joint qui doit être adressé à Madame Aline De Walsche, soit par fax au + 32 2 344 46 58, soit par e-mail à l'adresse suivante : aline.dewalsche@pmr-europe.com.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part ou de force majeure dûment justifiée.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles, Rez de Chaussée), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter directement Aline De Walsche (tél. 02 344 53 70, fax 02 344 46 58, email : aline.dewalsche@pmr-europe.com, Gsm 0475 67 77 42) ou Martine Becker (tél. 02 344 53 70, fax 02 344 46 58, email : martine.becker@pmr-europe.com, Gsm 0495 59 49 02).

NOS COORDONNÉES

PMR Europe s.p.r.l./b.v.b.a. ■ Rue Dodonée 113 ■ 1180 Brussels ■ Belgium
Tel +32 2 344 53 70 ■ Fax +32 2 344 46 58 ■ www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866.413.205